Réf : ML130E18/24/28 2299-01-00

Certificat de conformité

(Véhicules livrés en châssis-cabine)

Je soussigné IVECO France SA 6 rue Nicolas COPERNIC, 78190 TRAPPES, représentant dûment accrédité de IVECO SPA constructeur certifie :

a) Que le véhicule livré :	en châssis-cabine: voir nota 1
1).Genre :	CAM
2).Marque :	IVECO
3).Type :	LA1G1833A
Version :	36
4).Numéro d'identification :	ZCFA1GD1102394923
6).Source d'énergie :	GO
7).Puissance administrative :	16 CV
8).Nombre de places assises (y compris le conducteur) :	3
10).Poids total autorisé en charge :	13 tonnes
12).Poids total roulant autorisé :	16,5 tonnes
14).Niveau sonore de référence dB (A) :	82 centrale
15).Régime de rotation du moteur lui correspondant :	2025 tr/min

Est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota).

.

Pour être livré à : _____

Fait à Trappes, le 02/09/02

Nota 1: Pour obtenir l'immatriculation de véhicule remorque livré en châssis nu ou du camion ou de la camionnette livré en châssis cabine désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat, le procès verbal de réception du type et :
- soit un certificat de carrossage conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules.
- Soit un certificat de montage d'une carrosserie conforme à l'annexe VIII de ce même arrêté ainsi qu'un procès-verbal de réception à titre isolé

Nota 3: Pour obtenir l'immatriculation du camion ou de la camionnette, livré en châssis nu ou du VASP, excepté les BOM, désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat, le procès-verbal de réception du type et un certificat de montage de la carrosserie conforme à l'annexe VIII de l'arrêté du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules ainsi qu'un procès-verbal de réception à titre isolé.

Et attestons en outre que le véhicule dont les caractéristiques et le numéro de série qui figurent sur le certificat de conformité ci-dessus a été régulièrement mis à la circulation dans les conditions fixées par les lois et règlements douaniers français.
Dispense N°1 du Directeur des services fiscaux des Yvelines (78) du 07/12/1999
Trappes, le : 3 septembre 2002

DIRECTION LOGISTIQUE
IVECO FRANCE S.A.

6, Rue Nicolas Copernic - 78190 TRAPPES

Jean-François Huet
(par délégation spéciale du président)

ATTESTATION DE CARACTERISTIQUES

Je soussigné IVECO France SA
6, rue Nicolas Copernic, 78190 TRAPPES, représentant accrédité de IVECO SPA constructeur, certifie :
Que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus sort de nos usines équipés de:

.

2).Réservoir(s) de carburant capacité: 117 Litres
3).Ralentisseur additionnel prévu au point 7.9.2: non
- Marque de ce ralentisseur:
- Type de ce ralentisseur:
- Poids de ce ralentisseur permettant la majoration du PTAC et du PTRA (voir nota § 2):
4).Limiteur de vitesse : oui

.

.

8).Suspension de l'essieu moteur :
ni pneumatique ni équivalente à une suspension pneumatique au sens de l'annexe II de la directive 96/53 CEE
9).Pneumatiques : 265/70R19,5
10).Type de cylindres freins : - Essieu 1:14
- Essieu 2:10,5 ou 12
11).Type de moteur : F4AE0681E*C
12). Ce véhicule est apte à circuler en engin de service hivernal dans les conditions ci-aprés:
Poids total roulant autorisé en charge : 13500 Kg
Poids total roulant autorisé: 17000 Kg
Charge maximale sur essieu 1: 5600 Kg
Charge maximale sur essieu 2: 9200 Kg

244 SELVI
3323025